

## Communiqué de presse Insee Hauts-de-France

***En 2021, 60 000 décès ont été enregistrés dans les Hauts-de-France, soit 4 900 décès supplémentaires par rapport à 2019 (+ 8,9 %), une surmortalité légèrement supérieure à la moyenne nationale (+ 7,0 %). Comme à l'échelle nationale, le nombre de décès reste à un niveau élevé dans la région, mais légèrement en retrait toutefois par rapport à l'année 2020 (- 1,7 %). L'excédent des décès se concentre dans les départements de l'Oise, du Pas-de-Calais et du Nord. Après un repli exceptionnellement fort au 1er semestre 2021, les naissances augmentent de nouveau depuis juillet, s'accroissant en fin d'année, tant dans la région qu'au niveau national. En définitive, sur l'ensemble de l'année 2021, le nombre de naissances est stable par rapport à 2020 au niveau régional tandis qu'il augmente légèrement au niveau national (+ 1,1 %).***

En 2021, la région Hauts-de-France a enregistré 60 000 décès, soit 4 900 décès de plus qu'en 2019, et + 9 %, contre + 7 % au niveau national. La région Hauts-de-France se place en 3e position des régions métropolitaines les plus touchées derrière Provence-Alpes-Côte d'Azur (12,5 %) et Corse (12 %). Suivent les régions Occitanie, Île-de-France et Grand-Est où la surmortalité atteint + 7 %.

### **Très élevé en début d'année, le nombre de décès se normalise au cours de l'été...**

Au cours des premiers mois de l'année 2021, les décès ont été particulièrement nombreux, surtout aux mois de mars (+ 18 % par rapport au même mois de 2019) et d'avril (+ 28 %), avant un infléchissement au mois de mai (+ 8 %). Le retour à la normale s'opère réellement à partir de l'été, en juin (- 0,2 %), puis perdure au cours des mois de juillet (+ 4 %) et d'août (+ 0,5 %).

### **... mais la surmortalité fait son retour dès le mois de septembre**

Signe que le virus circule à nouveau, à partir du mois de septembre le nombre de décès repart à la hausse (+ 9 % par rapport au même mois de 2019), puis diminue légèrement en octobre (+ 6 %), novembre (+ 4 %), pour augmenter fortement à nouveau en décembre (+ 9 %). Cependant, entre le 1er septembre et le 31 décembre 2021, la surmortalité est moins forte qu'à la même période de 2020 (- 10 % contre - 9 % au niveau national).

En fin d'année, aucune région métropolitaine n'échappe à cette surmortalité. Les régions Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie sont particulièrement touchées avec respectivement + 24 %, + 12 % et + 10 %, entre le 1er septembre et le 31 décembre 2021 par rapport à la même période de 2019. La surmortalité est en revanche moins prononcée en Île-de-France (+ 5 %), l'une des régions les plus impactées en 2020.

### **L'Oise, département le plus touché, les personnes âgées toujours les plus impactées**

Sur l'ensemble de l'année, la surmortalité est particulièrement marquée dans les départements de l'Oise, du Pas-de-Calais et du Nord, respectivement + 12 %, + 10 % et + 9 %, contre 7 % et 5 % pour l'Aisne et la Somme. En 2021, malgré la vaccination, les personnes âgées demeurent les plus touchées, surtout les 65-74 ans (+ 20 %), comparativement à 2019. Elle est également importante mais moins élevée chez les 75-84 ans et les 85 ans ou plus, avec respectivement + 11 % et + 6 %.

Sur cette même période de comparaison, l'excédent des décès reste particulièrement élevé dans les maisons de retraite (+ 18 %). Dans les hôpitaux, la surmortalité est de + 8 %.

**Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :**

 **06 63 34 65 31**  **communication-hdf@insee.fr**

**Figure 1 : Nombre de décès dans les Hauts-de-France par département sur l'ensemble de l'année 2021**

Ensemble des décès (1) : cumul des décès du 1er janvier au 31 décembre

	2021	2020	2019	Evolution entre 2021 et 2019 (en %)	Evolution entre 2021 et 2020 (en %)
Aisne	5 919	6 084	5 549	6,7	- 2,7
Nord	25 356	25 890	23 245	9,1	- 2,1
Oise	6 760	7 017	6 013	12,4	- 3,7
Pas-de-Calais	15 384	15 237	14 011	9,8	1,0
Somme	6 610	6 832	6 326	4,5	- 3,2
<b>Hauts-de-France</b>	<b>60 029</b>	<b>61 060</b>	<b>55 144</b>	<b>8,9</b>	<b>1,7</b>

Source : Insee à partir des données provisoires d'état civil 2022, 2021, 2020 et 2019

(1) Ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies aux directions régionales de l'Insee (avec un délai maximal de transmission de 8 jours, auquel il faut rajouter un délai de saisie)

### Une forte baisse des naissances au 1er semestre 2021 consécutive à la crise sanitaire

Le début d'année 2021 est marqué par une chute du nombre de naissances dans les Hauts-de-France (- 12,4 % sur la période janvier-février 2021 par rapport à la même période de 2020), comme au niveau national (- 10,7 %). Cette baisse traduit en partie les incertitudes liées au début de la crise de la Covid-19 qui ont pu amener certains couples à reporter de plusieurs mois leur projet de parentalité. Puis, les naissances reprennent très légèrement en mars-avril (+ 0,5 % dans la région et + 2,6 % à l'échelle nationale par rapport aux mêmes mois en 2020) pour repartir à la baisse en mai et juin (respectivement - 4,6 % et - 1,6 %). Au total, sur les six premiers mois de l'année 2021, les naissances ont chuté de 5,7 % dans la région, contre - 3,4 % au niveau national.

### Une reprise des naissances à partir de juillet s'amplifiant au dernier trimestre

Une reprise des naissances s'observe à partir de juillet dans les Hauts-de-France, avec un retour au niveau de 2020. Elle s'accroît en août (+ 2,5 %), et dans une moindre mesure en septembre (+ 1,4 %), puis le rebond est plus net sur le dernier trimestre 2021, avec respectivement + 8,2 % en octobre, + 8,7 % en novembre et + 12,6 % en décembre.

Cette hausse est également constatée au niveau national, avec respectivement + 4,7 %, + 6,8 % et + 10,3 % pour ces mêmes mois. Les bébés nés en août ont été conçus pour la plupart en novembre 2020, pendant le deuxième confinement. Contrairement au premier confinement, il n'y a donc pas eu de chute des naissances neuf mois après le deuxième. Les 2e et 3e confinements ayant été moins stricts et moins « surprenants » que le premier, ils ne semblent donc pas avoir eu d'impact sur les projets de parentalité.

### Autant de naissances en 2021 qu'en 2020, mais moins qu'en 2019

Sur l'ensemble de l'année 2021, 65 500 bébés (1) sont nés dans la région, soit autant qu'en 2020. Les Hauts-de-France se placent ainsi au 3e rang en 2021, derrière Île-de-France (167 000 naissances) et Auvergne-Rhône-Alpes (87 000 naissances).

La reprise importante enregistrée depuis le début du second semestre et surtout lors des trois derniers mois de l'année permet donc de compenser le net recul observé en début d'année. Si le nombre de naissances est stable en 2021 par rapport à l'année précédente dans les Hauts-de-France, il augmente légèrement par rapport à 2020 à l'échelle nationale (+ 1,1 %).

Au niveau départemental, en 2021, les évolutions par rapport à 2020 sont toutes modestes. Elles s'échelonnent entre - 0,5 % dans le Nord et + 1,0 % dans le Pas-de-Calais (Figure 2).

(1) Données provisoires

**Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :**

 **06 63 34 65 31**  **communication-hdf@insee.fr**

Les naissances sont moins nombreuses en 2021 qu'en 2019, à savoir avant la pandémie, tant pour la région qu'au niveau national. Dans les Hauts-de-France, le repli est de - 2,5 % par rapport à 2019 contre - 1,6 % au niveau national.

**Figure 2 : Nombre de naissances dans les Hauts-de-France par département**

	Ensemble des naissances (2) : cumul des naissances du 1er janvier au 31 décembre		Evolution entre 2021 et 2020 (en %)
	2021	2020	
Aisne	5 345	5 338	0,1
Nord	29 987	30 145	- 0,5
Oise	9 318	9 319	0,0
Pas-de-Calais	15 409	15 261	1,0
Somme	5 414	5 433	- 0,3
<b>Hauts-de-France</b>	<b>65 473</b>	<b>65 496</b>	<b>0,0</b>

Source : Insee à partir des données provisoires d'état civil 2021 et définitives 2020

(2) Ensemble des naissances domiciliées transmises par voie dématérialisée par les mairies aux directions régionales de l'Insee.

### Éléments méthodologiques

L'Insee gère le Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) conformément au décret n° 82-103 du 22 janvier 1982. D'après ce décret, les communes doivent transmettre à l'Insee les informations dès qu'un acte d'état civil est dressé sur le territoire français. Les mairies ont un délai légal de transmission de ces informations à l'Insee d'**une semaine au maximum**. Lorsque la transmission se fait sous forme papier, il faut ajouter un délai supplémentaire d'envoi par courrier postal et de saisie par les services de l'Insee.

### Suivi des décès

L'Insee a décidé de diffuser temporairement à un rythme hebdomadaire, le nombre de décès enregistrés dans chaque département, afin de contribuer en toute transparence à la mise à disposition de données pendant la pandémie de Covid-19. **Ces données couvrent toutes les causes de décès et sont donc largement supérieures aux décès liés à la pandémie.**

Les séries de décès quotidiens publiées par l'Insee pour chaque département dénombrent les décès selon leurs dates de survenue. **Ces décès sont comptabilisés dans le département où a eu lieu l'évènement et non dans le département de résidence de la personne.** Les décès transmis par voie dématérialisée sont mis à disposition jusqu'au jour J-7. Le nombre de décès total par département est disponible jusqu'au jour J-11 car l'intégration des décès transmis par papier est plus longue.

Il est important de noter que **ces données sont provisoires et seront révisées à chaque nouvelle publication.** Pour autant, l'Insee fait le choix de les mettre à disposition de tous, car elles peuvent permettre de déceler précocement des changements de tendance (*cf. Pour en savoir plus*).

**Pour suivre l'évolution de la mortalité en 2021, l'Insee fait le choix de privilégier la comparaison avec l'année 2019, année sans épidémie Covid.** Ce choix, qui s'impose pour la période à partir de mars, conduit en ce début d'année à comparer la période hivernale de janvier-février 2021 à la période hivernale de janvier-février 2019, marquée par une grippe saisonnière plus virulente que celle de janvier-février 2020. Santé Publique France a ainsi estimé qu'en janvier-février 2019, l'excès de mortalité toutes causes confondues avait été de 13 100 et que 8 120 décès étaient au cours de cette période attribuables à la grippe. La grippe de l'hiver 2019-2020 a quant à elle, selon les estimations de Santé Publique France, occasionné environ moitié moins de décès qu'à l'hiver 2018/2019 (3 680 selon le décompte arrêté au 15 mars 2020).

**Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :**

 **06 63 34 65 31**  **communication-hdf@insee.fr**

## Suivi des naissances

À partir du RNIPP, l'Insee met à jour mensuellement le nombre de naissances en France métropolitaine (en remontant jusqu'à janvier 1946) et France y compris DOM (en remontant à janvier 1994 et 2014 y compris Mayotte). Une présentation générale de la source État civil est accessible dans la rubrique « [Définitions, méthodes et qualité](#) » du site insee.fr.

Le nombre des naissances (données provisoires) en 2020 par mois, par département et région (au lieu de résidence de la mère – statistiques dite « domiciliées » ; ou de naissance de l'enfant, statistiques dites « enregistrées »), telles que diffusé a été extrait du RNIPP le 20 février 2021. Il peut être légèrement différent du nombre diffusé fin mars 2021 lors de l'élaboration du bilan démographique 2020.

Le nombre de naissances (données provisoires) par mois en 2021, par département et région (au lieu de résidence de la mère, ou de naissance de l'enfant), a été diffusé pour la première fois le 25 février 2021, pour éclairer les évolutions pendant la pandémie de Covid-19. Chaque mois, les estimations des trois mois précédents sont actualisées, tout en restant provisoires.

Lors de la dernière mise à jour en date du site insee.fr, le 27 janvier 2022, le nombre de naissances survenues en décembre 2021 et pour l'ensemble de l'année 2021 est diffusé pour la première fois, les nombres de naissances des mois d'octobre et novembre 2021 sont révisés. Cette première estimation est provisoire, car les bulletins de naissances n'ont pas encore été tous transmis à l'Insee. Une estimation plus précise sera disponible fin février, qui ne remettra pas en cause l'ampleur des évolutions déjà observées.

## Pour en savoir plus

- Insee : [nombre de décès quotidiens \(France, régions et départements\)](#) et [nombre de naissances mensuel \(France, régions et départements\)](#)
- Insee Hauts-de-France : [précédents communiqués de presse sur le suivi des décès et des naissances](#)
- « [Les Hauts-de-France : un repli démographique amplifié par la Covid-19](#) », Insee Analyses Hauts-de-France n° 126, juillet 2021.
- « [La fécondité en France a résisté à la crise économique de 2008, contrairement à la plupart de ses voisins](#) », Insee, Insee Focus n° 240, juin 2021.
- « [2020 : une hausse des décès inédite depuis 70 ans](#) », Insee, Insee Première n°1 847, 29 mars 2021
- « [Avec la pandémie de Covid-19, nette baisse de l'espérance de vie et chute du nombre de mariages](#) », Insee, Insee Première n°1 846, 29 mars 2021
- « [Plus de décès pendant l'épisode de Covid-19 du printemps 2020 qu'au cours de la canicule de 2003](#) », Insee, Insee Première n°1 816, 18 septembre 2020
- Santé Publique France : [chiffres clés et évolution de la COVID-19 en France et dans le monde](#)
- Covid et mortalité en Europe en 2020 : des statistiques à regarder de près  
<https://blog.insee.fr/covid-et-mortalite-en-europe-en-2020-des-statistiques-a-regarder-de-pres/>

**Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :**

 **06 63 34 65 31**  **[communication-hdf@insee.fr](mailto:communication-hdf@insee.fr)**